

## Séance du vendredi 27 juin 2014

<b>NOMBRE DE MEMBRES :</b> Afférents au conseil : 11 Présents : 11 Procurations : 0 Votants : 11	L'an deux mil quatorze le vingt sept juin, le Conseil Municipal de la commune de Seigneulles étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 18 juin 2014, sous la présidence de Mme Chantal JEANSON LAMBERT, Maire
--	---

Secrétaire de séance : Olivier DOUILLET

Objet :

- Présentation du rapport final des offres du marché travaux
- Présentation de l'accessibilité et aménagement extérieur
- validation du marché
- Travaux voirie et réseaux
- Questions diverses

Madame le Maire ouvre la séance, en présence de M Benjamin FIDELI, architecte du cabinet AUP de Nancy

### **Présentation du rapport final des offres du marché travaux Mairie avec présentation du projet d'aménagement de l'accessibilité et d'aménagement extérieur**

L'architecte dresse un bilan du marché travaux Mairie et présente au conseil un tableau regroupant les offres de prix des entreprises ayant répondu aux différents lots du Marché.

Il rappelle que le marché travaux du bâtiment doit répondre à des critères d'accessibilité, et présente un projet d'aménagement des abords de la Mairie.

#### **2014-42 Poursuite du marché travaux bâtiment Mairie**

Vu le rapport d'analyse des offres effectué par le Maître d'Oeuvre

Considérant le bilan des subventions que la commune doit percevoir

Mme le Maire demande au Conseil de se prononcer ou pas sur la poursuite du Marché travaux

Après délibération, le conseil, 6 voix pour, 3 voix contre, 2 abstentions

Décide la poursuite des travaux du bâtiment Mairie

#### **2014-43 Validation du Marché travaux bâtiment Mairie**

Vu le rapport d'analyse des offres effectué par le maître d'œuvre,

Mme le Maire demande au conseil de se prononcer sur l'attribution du marché de travaux aux entreprises les mieux disantes conformément au règlement de consultation :

Lots	Nature des ouvrages	Montant marché global HT	Montant Mairie HT	Entreprises retenues
1	Déconstruction - gros œuvre - aménagements extérieurs - assainissement	97 467,30 €	82 962,30 €	SARL Eric PAYMAL
2	Enduits extérieurs	29 000,00 €	25 717,46 €	SARL PIC FACADES
3	Charpente - couverture - zinguerie	69 357,18 €	64 440,74 €	GIGOT SAS
4	Menuiseries extérieures - serrurerie	71 280,00 €	63 829,20 €	SARL LAURENT Fenêtres
	Barres d'appui PSE	2 175,00 €	2 175,00 €	
5	Menuiseries intérieures	47 837,75 €	43 202,53 €	SARL HOUSSARD
	Option rideau de séparation	758,10 €	758,10 €	
6	Plâtrerie sèche	72 993,97 €	68 016,76 €	ISO PLAQUISTE
7	Électricité	39 949,40 €	36 811,44 €	ABI Électricité

8	Chauffage - ventilation	47 947,96 €	47 390,59 €	SARL VIARD
9	Plomberie-sanitaire	23 023,59 €	21 181,70 €	SARL VIARD
10	Carrelage - revêtement de sols	27 300,00 €	24 964,02 €	JB Revêtements Sols
11	Peintures	12 666,66 €	11 308,10 €	SARL PIC FACADES

Après délibération, le conseil, 10 voix pour, 1 abstention,

valide le marché pour un montant de 492 757,94 € HT et donne pouvoir au Maire pour signer tous les documents s'y rapportant

#### **2014-44 Option alarme / option rideau menuiserie intérieur**

L'architecte prévoit dans le marché travaux : une option alarme et un rideau menuiserie intérieur

Le conseil, à l'unanimité, rejette option alarme

Le conseil, 9 voix pour, 2 contre, 1 abstention, approuve option rideau menuiserie intérieur

#### **2014-45 Convention garderie**

Compte tenu que la Codécom de Triaucourt Vaubécourt doit prendre en charge le projet travaux d'aménagement garderie dans les locaux de la Mairie

Mme le Maire informe le conseil qu'en cas de diminution conséquente d'effectifs d'enfants à la garderie de Seigneulles, la Codécom serait dans l'obligation de fermer la garderie. Dès lors la Codécom demande de pouvoir être remboursée des frais travaux entrepris dans le bâtiment Mairie

Après délibération, Le conseil, à l'unanimité

Considérant qu'en cas de fermeture de la garderie

- Demande de définir le nombre minimum d'enfants pouvant bénéficier de la garderie à Seigneulles

- demande d'établir une convention entre la commune et la codécom pour valider le remboursement des frais de travaux engagés par la Codécom, en déduisant les subventions et la TVA perçues.

#### **2014-46 Travaux entretien voirie rues : Bumont / Grande Ruelles**

Mme le Maire présente un devis estimatif établi par le Conseil Général pour la réfection des rues de Bumont et Grande Ruelles.

Travaux	Montant réfection HT	Montant Enrobé HT
Bumont	6 140 €	4 940
Grande Ruelle	847€	

Le conseil ne se prononce pas, et reporte à une prochaine séance dans l'attente d'avoir plus amples informations sur les travaux à réaliser

#### **2014-47 Projet travaux extension réseau AEP voie de Rosnes**

En raison du projet d'aménagement d'une zone constructible d'habitations, voie de Rosnes, Mme le Maire présente un devis d'extension de canalisation du réseau d'eau.

Ces travaux pourront bénéficier d'une prise en charge de moitié par le Syndicat Mixte Germain Guérard

Travaux	Montant HT
Extension AEP	30 000 €

Le conseil prend acte du projet d'extension réseau de la voie de Rosnes

#### **2014-48 Achat bungalows**

Mme le Maire informe le Conseil que la commune vient d'acheter auprès d'un particulier deux bungalows, coût d'achat 3 350 € HT (sans TVA)

Et présente un devis de 875 € HT de frais de transport

Le Conseil prend acte de l'acquisition des 2 bungalows devant servir comme local bureau durant la durée des travaux de rénovation bâtiment Mairie.

#### **2014-49 Délégation service postal**

Mme le Maire précise qu'en cas d'absence du Maire, les services postaux demandent de désigner une personne pour retirer le courrier recommandé en lieu et place du Maire. Elle propose les 2 adjoints.

Après délibération, le Conseil, à l'unanimité

- décide d'accorder la procuration « réception courrier » à :
  - Hervé DIDIOT
  - René HOCQUET
- et donne pouvoir au Maire pour signer tout document

*Madame le Maire clos la séance*